



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Construction prison sur terres agricoles

Question écrite n° 45104

Texte de la question

M. Jean-Louis Thiériot interroge Mme la ministre de la transition écologique sur la cohérence à développer une politique de zéro artificialisation nette de terres agricoles et de retraitement des friches industrielles avec l'intention affichée par le ministère de la justice de construire des prisons en zone rurale sur des terres agricoles *a fortiori* en période où la souveraineté alimentaire redevient vitale. Il attire l'attention de la ministre sur le cas typique de la prison de Crisenoy en Seine-et-Marne où le choix a été fait d'intégrer la prison dans un village de moins d'une dizaine de kilomètres carrés alors qu'il existe à proximité sur l'agglomération des friches industrielles de plusieurs dizaines d'hectares. Il demande à Mme la ministre de la transition écologique quelle action elle entend mener pour mettre un terme à ces actions contradictoires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Thiériot](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45104

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2022](#), page 2197

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)